

## Avec les médiateurs, l'école retrouve son calme



**Depuis 2012, des médiateurs sont présents dans une cinquantaine de collèges en quartier prioritaire. Une présence qui apaise les tensions, favorise la réussite des élèves et la bonne marche de l'établissement.**

Il est 15h35, la cloche sonne au collège Jean Lurçat à Achères (78), c'est l'heure de la récréation. Jenny Armoogum se mêle aux élèves, dans la cour. Aussitôt, elle aperçoit un groupe de garçons qui chahutent. L'un tombe à terre. Rien de grave : ils lui expliquent « s'amuser », tout simplement. Depuis début 2013, cette médiatrice scolaire, employée par une association bretonne est présente dans l'établissement, quatre journées par semaine. Le temps restant, elle intervient dans deux écoles élémentaires voisines. Karine Bouscharain, principale adjointe du collège, souligne l'importance de sa présence. « Cela permet d'apaiser très vite les conflits. L'échelle de temps des adolescents est différente de celle des adultes, eux sont dans l'immédiateté. Si un litige n'est pas réglé rapidement, ils trouvent leurs propres solutions : bataille entre groupes rivaux, rumeurs, règlement de compte sur les réseaux sociaux... » C'est là que la médiatrice intervient, leur proposant un rendez-vous pour qu'ils puissent s'expliquer. Chacun peut alors exprimer son ressenti et donner sa version des faits. « Au début, ils n'évoquent que ce qui vient de se passer, puis parviennent à remonter aux racines du problème. Ils trouvent, alors, ensemble un accord », se félicite Jenny.

Sa méthode? Offrir aux adolescents un espace et surtout du temps pour parler, s'écouter. Un temps dont ne bénéficient ni les enseignants qui ont un programme à boucler, ni la conseillère principale d'éducation qui est sans cesse sollicitée. Les collégiens peuvent rencontrer Mme Armoogum de leur propre initiative ou être dirigés vers elle par un enseignant. Cette professionnelle n'appartient pas à l'Education nationale, elle ne détient pas de pouvoir de sanction, elle s'appuie sur la libre adhésion de l'élève. En cas d'infraction, la présence de la médiatrice permet que l'éventuelle sanction, infligée par l'établissement, soit mieux comprise. Elle peut aussi, au quotidien, s'appuyer sur un réseau de médiateurs élèves de 6e et 5e, formés à la médiation par les adultes, en CM1 et CM2.

« Quand je suis arrivée, les élèves me regardaient un peu comme un ovni. Ce n'est qu'à la rentrée suivante que certains ont commencé à demander à me voir », se rappelle-t-elle. Au fil du temps, le nombre de bagarres s'est drastiquement réduit et les demandes ont peu à peu évolué. Les situations de violence et de harcèlement ont cédé la place à des demandes d'intervention davantage en lien avec l'affectif. « Un jour, j'ai mis une pichenette à l'une de mes meilleures amies parce qu'elle avait insulté ma copine. Je suis venue voir Jenny en lui demandant d'organiser une médiation avant que cela ne dégénère. On a parlé, on s'est réconciliés », se félicite Lenny, élève en 4e. De l'école primaire au collège, c'est toute une culture de la communication non violente qui s'impose.

**"Je comprends mieux les autres": Paco, élève de 6e, médiateur depuis le CM2**

Quand j'étais médiateur à l'école élémentaire, je portais un brassard fluo pour que les autres me reconnaissent. En cas de dispute, nous intervenions à deux. Je me rappelle le cas où deux très bons amis ont échangé des méchancetés, des insultes et ont fini par se taper. Dans ces cas-là, un médiateur écoute le premier, l'autre le second, puis on les réunit et on essaye d'arriver à un accord. Avant qu'il y ait des médiateurs, les bagarres continuaient parfois en dehors de l'école. En étant médiateur, j'ai changé. Jusque-là, je n'étais pas proche de certains élèves. Mais depuis que j'ai ce rôle, je les comprends mieux. Au collège, je préfère ne pas porter de brassard, mais les élèves de ma classe savent qu'ils peuvent venir me voir. Je pense que je continuerai l'an prochain.

## **"Un intermédiaire très utile ": Antoine Audebert, professeur principal d'EPS**

Le médiateur est un relais, c'est un adulte qui offre un point d'entrée différent. C'est plus facile pour les élèves de lui parler de problème d'intégration dans la classe, de souci de familles qu'à nous, enseignants. Même si nous avons de bons rapports avec eux, nous avons une fonction d'autorité particulière. Si deux élèves sont en conflit, je peux les lui envoyer ou leur proposer de prendre un rendez-vous. Ils savent qu'ils vont avoir le temps de parler de leur problème. Moi, ce temps, je ne l'ai pas. Je dois m'occuper du reste de la classe. Là, je peux continuer mon cours tout en sachant que les élèves seront pris en charge. Cela rend chacun plus disponible pour les apprentissages.

## L'AVIS DE L'EXPERT

## **"Les enfants sont plus calmes, le lien entre familles et établissements renforcé": Laurent Giraud, directeur de France Médiation**

La médiation par les pairs, expérimentée en 2012, a montré des résultats impressionnants. On a constaté une baisse de 46% des faits de harcèlement à l'égard des garçons de 6e issus de collèges particulièrement exposés. Les enfants sont plus calmes, les enseignants moins absents et le lien entre les familles et les établissements scolaires sont renforcés. La médiation scolaire implique aussi un changement de culture de l'Education nationale, il a fallu accepter au quotidien la présence d'intervenants extérieurs. Mais, sur le terrain, elle a été bien comprise : l'enseignant transmet les savoirs et le médiateur gère les conflits."